

Direction Générale des Services

Ref: CA2016/47

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MAI 2016

<u>DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL</u> <u>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2016</u>

⇒ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 27 mai 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2, Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Après en avoir délibéré,

approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 8 avril 2016.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 27 mai 2016.

Nombre de membres présents	29
Nombre de membres représentés	2
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	31
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 16/06/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 06/06/2016